



# SAINT-CERGUE ACTU



## LE BILLET DU SYNDIC

### Un taux d'imposition à 66 points inchangé : pourquoi ?



Paul Ménard  
Syndic

Au cours du dernier conseil communal, le taux d'imposition n'a pas été modifié.

Or si, comme l'affirme la Municipalité, les finances communales sont saines, pourquoi ne pas en profiter pour diminuer le niveau d'impôt, qui est de 66 points ?

#### Des revenus fiscaux des personnes physiques qui stagnent

Même si la population de St-Cergue augmente d'année en année, les revenus fiscaux des personnes physiques, (vous et moi) restent stables: entre 2017 et 2022, la population a augmenté de 8%, contre 1,3% pour les revenus fiscaux. Ceci ne plaide pas pour une diminution du taux d'imposition.

#### Des infrastructures (eau potable, eaux usées, routes, etc) à renouveler

Comme vous avez pu le constater, l'été 2023 a été caractérisé par de

nombreux travaux de réfection de trottoirs à la Cure et à la rue de la Gare. De plus, des travaux de remplacement des conduites d'eau potable ont été réalisés sur ces deux tronçons, sur le plat d'Arzier à la route de la Prangine. Plus de 2,7 millions de CHF ont été investis.

De plus, le réseau des eaux usées et de la mise en séparatif concerne tout le centre du village. St-Cergue a pris énormément de retard et doit être rattrapé, ce qui exige des investissements.

#### Un plan des investissements réaliste mais ambitieux

Fort de ces éléments, la Municipalité travaille depuis le début du mois d'août sur le plan des investissements 2024 – 2028. Ce plan concerne évidemment le renouvellement des routes, trottoirs, réseaux d'eau potable et usées, mais aussi la rénovation des bâtiments, la mise à jour de l'environnement de gestion informatique, etc.

Pour 2024, le montant prévu est de

## AUTOMNE 2023

5,22 millions de CHF; pour 2025, il sera de 5,47 millions de CHF. En 2026, nous prévoyons des investissements de 3,55 millions de CHF. C'est énorme, mais nécessaire.

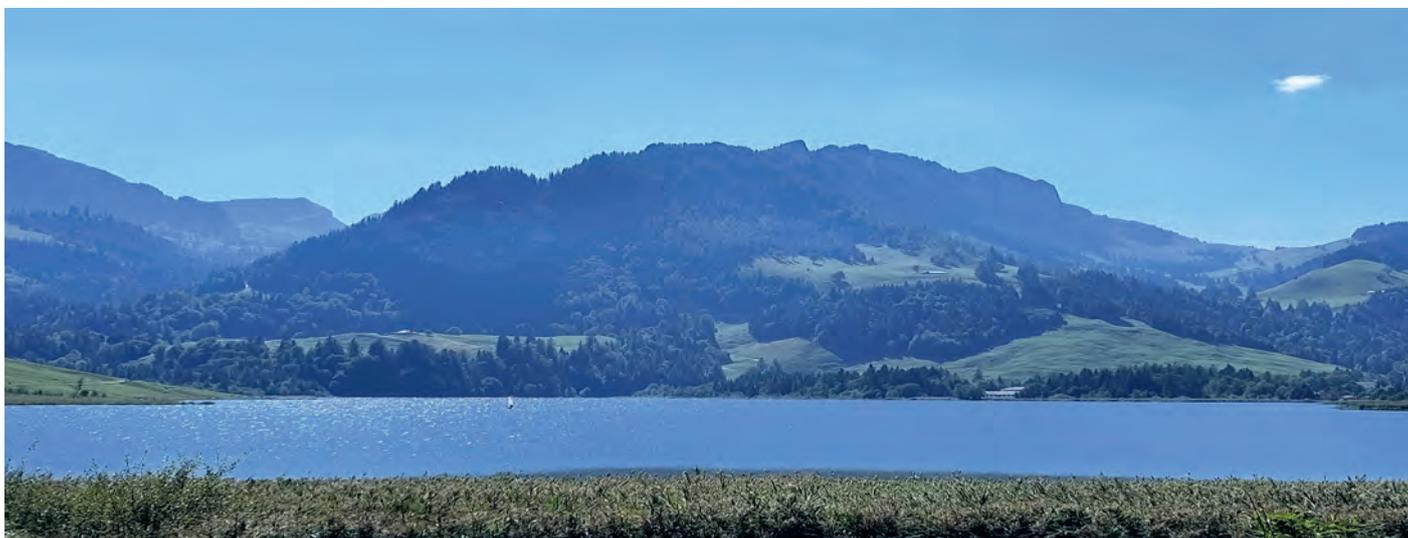
Les travaux concerneront la suite des travaux de la rue de la Gare, du chemin des Cacatières, du Carroz-Delay, du collecteur de Bournes-saint, de la route de Basse-Ruche, de la route d'Arzier, de la route du Télésiège, et de la Place de la Gare.

Ce Plan des Investissements sera présenté au conseil communal dans le cadre du budget 2024, voté en décembre.

#### Une indéniable capacité financière à faire face à ce défi

Nous avons des atouts qui nous permettent de présenter un plan aussi ambitieux: un endettement faible, des charges de nos emprunts très limitées, deux années d'excédent des revenus sur les charges de l'ordre de plus de 1,4 millions et, enfin, une marge d'autofinancement solide.

De quoi voir l'avenir avec sérénité et détermination.



## Une magnifique journée avec nos aînés



**Valérie Legrand-Germanier**  
Conseillère municipale

Chaque année, la Municipalité a le grand plaisir d'inviter les aînées et aînés de Saint-Cergue à une excursion d'une journée. C'est l'occasion de créer des liens, d'échanger, de prendre le temps d'une belle découverte.

### Programme allégé...mais alléchant

Les années précédentes, le programme était assez « sportif » : départ à 7h, plusieurs arrêts et visites prévues dans la journée...nous découvrons de beaux endroits, mais certaines personnes ne pouvaient suivre un tel rythme.

C'est pourquoi, cette année, nous avons concocté un programme plus



léger qui a, d'ailleurs, convaincu la doyenne de la journée, Marina Roncari, de nous faire le plaisir de sa présence. Et comme elle n'avait pas oublié son mythique sens de l'humour, il faut avouer qu'on a vraiment beaucoup ri.

Destination: le magnifique Lac Noir, dans le canton de Fribourg.

Après avoir admiré ce paysage et dégusté un repas qui a fait l'unanimité, direction le centre-ville de Fribourg, où un petit train touristique nous a permis de découvrir des ruelles méconnues et de belles bâtisses mais également de prendre un peu de hauteur, jusqu'à la chapelle de Lorette d'où nous avons une vue à couper le souffle sur toute la ville. Puis ce fut le retour.

Un grand merci à toutes les participantes et tous les participants pour leur bonne humeur et ces beaux moments partagés.

Nous nous réjouissons déjà de la sortie de l'année prochaine mais d'ici là, rendez-vous le 12 décembre prochain, à la salle du Vallon, pour le traditionnel repas de Noël des aînés. Les invitations ne devraient pas tarder...





## Quand les bonnes actions se perpétuent



**Valérie Legrand-Germanier**  
Conseillère municipale

Celles et ceux d'entre nous qui ont grandi à la campagne se souviennent certainement d'avoir croqué pommes, poires ou prunes chapardées dans les champs, sur le chemin de l'école. Un apprentissage 3 en 1: marcher tous les jours, manger des fruits et connaître le cycle des saisons.

De nos jours, les enfants sont moins actifs durant leur temps libre, beaucoup plus exposés au grignotage sucré et moins au fait de la saisonnalité: à moins d'avoir un jardin potager et au vu de la densification des zones d'habitation, les enfants voient des fraises en janvier et des mandarines en septembre sur les étals des grandes surfaces...

À Saint-Cergue, Kreshnik et Alban, gérants de la supérette depuis un peu plus d'un an, ont eux aussi des souvenirs de leurs récréés. Kreshnik raconte: « Quand j'étais à l'école à Renens, il y avait des semaines de distribution de pommes pour la récréation. J'ai trouvé que c'était une très belle idée et j'ai eu envie d'offrir ça, moi aussi, aux enfants de nos écoles ».

Alban, pour sa part, se souvient des coups de main que lui et ses camarades donnaient à la boulangère qui vendait ses petits pains dans la cour, à la récré.

Forts de cette envie de partage et de transmission, ils ont décidé d'apporter leur contribution en proposant une distribution gratuite de pommes aux écoles du Vallon et de Jean-Jacques Rousseau durant plusieurs jours. La Municipalité et les enseignants ont bien sûr été ravis de ce geste, que Kreshnik et Alban souhaiteraient réitérer dans le futur avec des produits de saison.

Merci et bravo Messieurs!



## La récré...oui, mais quoi?

Pour la récré, tout n'est pas bon à glisser dans le cartable des enfants...surtout ce qu'eux-mêmes auraient tendance à trouver bon!

Selon la Société Suisse de Nutrition, voici des récréés saines:

- un fruit et/ou un légume
- pain et fromage
- de temps en temps: fruits secs
- à boire: de l'eau ou des infusions d'herbes et de fruits non sucrées
- de temps en temps: un jus de fruit sans sucre ajouté

### À éviter:

- les chips
- les barres chocolatées
- les céréales de petit-déjeuner sucrées
- les biscuits
- les boissons sucrées
- les boissons « light » ou « zéro »
- les briques de chocolat froid/vanillé/fruity (trop sucrées)

**....et toujours encourager les jeux extérieurs dès que la météo le permet!**



## Notre rucher communal se présente



**Valérie Legrand-Germanier**  
Conseillère municipale

Depuis quelques années, la commune de Saint-Cergue finance l'entretien d'un rucher aux couleurs vives, situé en bordure des pistes de ski. Lors de vos promenades, vous aurez peut-être remarqué le panneau informatif à ce sujet, au bord du chemin Jean-Jacques Rousseau, à hauteur du bâtiment du Vallon.



### Un projet didactique et social

Nos trois ruches sont gérées par l'association Printemps d'Abeilles, qui surveille la bonne santé des colonies, récolte le miel, le met en pot et nous le livre. Afin de faire découvrir ce trésor de la nature aux jeunes générations, Printemps d'Abeilles organise des demi-journées pédagogiques avec les élèves du primaire.

La récolte de miel, pour sa part, est vendue exclusivement à Saint-Cergue lors de divers événements, comme le marché ou la brocante. Ce sont les jeunes de notre commune qui s'en chargent (12-15 ans). Cette activité leur permet de s'intégrer aux manifestations locales. L'organisation d'une vente sur une demi-journée peut sembler simple à des adultes, mais pour les adolescents, c'est un vrai apprentissage: s'engager, réserver la date, être à l'heure, ne pas se tromper dans la monnaie, surveiller la caisse: autant d'occasions d'acquiescer un sens des responsabilités et une certaine autonomie. En contrepartie, l'argent récolté leur permet d'organiser des activités, comme la fête de fin d'année scolaire.

Mais revenons à nos abeilles car hélas, cette année ne fut pas bonne : un printemps trop maussade et un été trop sec ont privé les abeilles du nectar dont elles ont besoin pour fabriquer le miel. Résultat: aucune mise en pot à la fin de l'été car leur petite production suffira tout juste aux propres besoins des ruches durant l'hiver. Espérons que 2024 leur sera plus favorable...

## Venez découvrir le monde des abeilles

L'association Printemps d'Abeilles vous convie à un atelier-conférence sur le monde des abeilles le

**samedi 11 novembre**

**De 10h à 11h30**

**au Vallon (grand foyer, entrée nord)**

Entrée libre, mais places limitées (20 à 25 personnes) !

Contenu de l'atelier:

« **Partez à la découverte des abeilles domestiques du rucher communal de St-Cergue** pour comprendre qui elles sont, comment elles vivent et pourquoi elles sont si importantes pour notre alimentation. À travers un exposé ludique adressé aux enfants comme aux adultes, vous serez capable de mieux les connaître pour mieux les protéger chez vous. Vous pourrez aussi découvrir les nombreux produits issus de la ruche. » *Cédric, Printemps d'Abeilles*



## Réchauffement climatique – Etat des forêts de St-Cergue

**Alain Perruset**  
Garde forestier

Vous avez peut-être constaté que suite aux sécheresses successives et aux températures élevées de ces dernières années, la forêt a énormément souffert et par endroit de nombreux arbres se dessèchent et meurent. Pour les forêts de St-Cergue, l'essence la plus atteinte par le stress hydrique est l'épicéa. Les épicéas sèchent sur pieds, affaiblis par le manque d'eau ou les températures élevées prolongées ainsi que par les attaques des bostryches.

La situation est bien évidemment évolutive, d'autres essences hormis l'épicéa pourraient également souffrir de ces vagues de chaleur et les effets sur les forêts continueront à se manifester. La diversité de nos espèces, le mélange de feuillus et de résineux, la structure étagée des peuplements ainsi que des interventions sylvicoles adaptées peuvent renforcer la résilience de nos forêts.

### Que fait-on des arbres morts ?

L'exploitation de ces arbres secs n'est pas systématique, les coûts

d'exploitation et la disponibilité de la main d'œuvre ainsi que la saturation du marché font qu'il n'est pas possible ni souhaitable d'intervenir partout.

Il faut se rappeler que la forêt est un milieu avec des processus naturels. Beaucoup d'arbres morts vont rester en forêt et servir la biodiversité. Le bois et les branches qui resteront en forêt ne sont pas du « cheni » mais un juste cycle de la nature, transformation en humus par tout le cortège des décomposeurs tels qu'insectes, collemboles, lombrics, champignons et bactéries. Ce cycle bien qu'économiquement fâcheux est bénéfique à l'écosystème forestier. Il faudra s'habituer à voir plus de bois mort sur pied et au sol.

### Risques pour les promeneurs et pour les biens privés

La personne qui pénètre en forêt doit assumer les risques inhérents au milieu forestier et ceci d'autant plus que la législation forestière ne prévoit pas d'obligation d'entretien de la part des propriétaires forestiers privés ou publics, hormis les infrastructures propriétés de la commune qui doivent être sécurisées.

Bien que des arbres potentiellement dangereux puissent être situés sur

une parcelle propriété de la Commune de St-Cergue, il appartient au bénéficiaire de l'ouvrage menacé (maison, route, ligne électrique, train etc.) de prendre à sa charge la sécurisation de son bien. Ceci est valable pour les cas d'arbres situés dans une aire forestière.

La Commune de St-Cergue, via le Service forestier, propriétaire des arbres, vous donne l'autorisation de les faire abattre après marquage et validation par le garde-forestier. La surveillance et la prise de contact avec le Service forestier est la responsabilité du propriétaire du bien menacé.

### L'autre menace: le bostryche



Les épicéas sont les victimes les plus sensibles à la faim du bostryche. Les arbres affaiblis par des tempêtes, la sécheresse, ou l'abattage d'autres arbres ne font généralement pas long feu.



## "1700 Kilomètres à l'ombre des 8000 - The Great Himalaya Trail Haute Route 2023"

Rédigé par

**Monsieur Marc Niehaus**

Habitant de Saint-Cergue

J'ai découvert l'existence du Great Himalaya Trail (GHT) lors d'une randonnée en Suisse. Le GHT est un réseau de chemins s'étendant sur 5400 km, reliant le Pakistan à l'Inde orientale, avec pour objectif de connecter les communautés himalayennes et de permettre aux aventuriers de réaliser des treks uniques.

La Haute Route de ce GHT est un itinéraire précis, documenté par ceux qui l'ont parcouru, traversant le Népal d'est en ouest. Cette aventure, totalisant environ 1700 kilomètres à travers la chaîne de l'Himalaya, exige de franchir de nombreux cols avec des dénivelés impressionnants. Seuls quelques courageux ont réussi à le parcourir intégralement et en une seule fois. Il semble que je sois le premier Suisse à avoir accompli cet exploit.

Ma décision d'entreprendre ce périple a été prise à l'approche de mon anniversaire, alors que j'entrais dans ma soixantième année. Malgré mon manque d'expérience en montagne, je me suis préparé en escaladant quelques sommets suisses et en marchant dans le Jura. Cependant, j'ai dû jongler avec un emploi du temps char-

gé pour financer le voyage et m'engager pleinement dans l'expérience, sans connexion Internet pour me relier à mes équipes de travail.

Le début du trek rejoint le camp de base du Mont Kanchenjunga, à 5160 mètres d'altitude, où l'altitude a rapidement affecté l'oxygène disponible. C'est là que commence La Haute Route. Elle traverse dix régions himalayennes, offrant des vues magnifiques sur des sommets célèbres comme l'Everest, le Makalu, le Manaslu et le Dhaulagiri, mais aussi des zones reculées et désertiques telles que le Mustang et le Dolpo.

La progression et le rythme étaient soutenus. Chaque soir, à la fin de l'étape, j'avais l'impression d'être à la fin de ma vie, tant j'étais épuisé. Le lendemain, après une bonne nuit de sommeil, j'étais à mon grand étonnement tout frais tout neuf, prêt à marcher.

Parfois il nous a fallu mettre les bouchées doubles et faire deux étapes en une pour éviter des chutes de neige abondantes et se retrouver coincés dans la montagne sans plus d'accès ni de sortie.

Nous avons traversé des villages perdus dans l'Himalaya ; rencontré des populations oubliées par internet et vivant encore comme il y a 200 ans.

Le périple a duré 99 jours, exigeant des heures de marche quotidiennes, dans des conditions parfois très difficiles, avec des passages enneigés jusqu'aux hanches et des cols dangereux. Malgré les moments de doute et de fatigue, j'ai gardé à l'esprit mon rêve de vivre cette aventure unique jusqu'à son terme, à savoir la frontière chinoise à Hilsa, tout à l'ouest du Népal.

Aussitôt rentré en Suisse, je suis reparti en Tanzanie pour y faire des vacances avec mes enfants et vite gravir le Kilimanjaro jusqu'à son sommet, à 5985 mètres.

Je remercie ici ma famille, mes amis, mes guides et les porteurs népalais, qui m'ont soutenu tout au long de mon périple.

*« Finalement, j'encourage chacun à rêver, et à vivre ses rêves. »*

**Marc Niehaus**

### **La Haute Route du GHT en quelques chiffres:**

Environ 1700 kilomètres marchés de l'est à l'ouest du Népal  
 96'000 mètres de dénivelé positif  
 92'000 mètres de dénivelé négatif  
 2 cols à plus de 6000 mètres  
 23 cols à plus de 5000 mètres  
 Une quinzaine de cols > 4000 mètres  
 10 kilos de poids corporel perdus



## Consommer de l'eau c'est consommer de l'énergie



**Muriel Archer Galibourg**  
Conseillère municipale

La Suisse peut donner l'illusion d'une abondance en eau. Malgré les sécheresses accrues liées au changement climatique, l'eau douce est présente dans les lacs, les rivières et les nappes phréatiques.

Cependant, cette image ne reflète pas la réalité de certaines régions, comme une grande partie du massif du Jura. Contrairement à de nombreux autres villages, la commune de St-Cergue n'a pas la chance de posséder sa propre source d'eau. L'eau qui alimente les foyers de notre commune provient en réalité d'une source située au pied du Jura, dans la forêt, près de Trélex. Cette eau est ensuite transportée grâce aux deux plus puissantes pompes de Suisse Romande, à travers une impressionnante conduite de près de 3 km de long surmontant un dénivelé de 550 m, jusqu'à atteindre le réservoir des Cheseaux.

Mais cette prouesse technique a un coût. Ces pompes, étant donné leur puissance, consomment une énergie colossale pour acheminer l'eau vers le sommet de la montagne. Et ce

n'est pas tout : une fois l'eau utilisée par les habitants, elle doit être traitée dans une station d'épuration, un processus qui nécessite également une grande quantité d'électricité.

À St-Cergue, une vérité s'impose : consommer de l'eau, c'est aussi consommer de l'énergie.

### Loi sur la distribution de l'eau (LDE),

La LDE stipule que la fourniture d'eau doit être autofinancée. Cela signifie que le coût de l'eau doit couvrir toutes les dépenses associées, qu'il s'agisse de l'exploitation, de l'entretien, des intérêts, de l'amortissement des investissements, ou encore de la création de fonds dédiés au renouvellement et à la recherche.

Avec la hausse marquée du prix de l'électricité survenue il y a deux ans, la facture pour la commune s'est alourdie. C'est pourquoi il est essentiel de comprendre l'importance de ne pas gaspiller cette ressource précieuse et vitale. Un gaspillage d'eau est aussi un gaspillage d'énergie, et cela se répercute inévitablement sur la facture de chaque consommateur.



### A savoir :

Au niveau des particuliers, c'est le gaspillage d'eau chaude qu'il faut surveiller en priorité.

Pour chauffer l'eau de la douche, il faut 50 fois plus d'énergie que pour l'acheminer jusqu'au robinet et la traiter ensuite dans une station d'épuration. Pour la protection du climat, il est donc particulièrement important d'économiser l'eau chaude, surtout lorsqu'elle est produite avec une énergie non renouvelable (chauffage au mazout ou au gaz, électricité produite par une centrale thermique).

Chauffer l'eau d'un bain de 120 litres en hiver (à partir d'une eau à 13°C dans les conduites) dégage autant de CO2 dans l'atmosphère que parcourir cinq kilomètres en voiture.



## Travaux sur les routes



**Laurent Mathez**  
Conseiller municipal

### La Cure & Trottoir Rue de la Gare

Les travaux ont été réalisés dans d'excellentes conditions météorologiques durant toute la période estivale. Les différentes déviations et fermeture de routes sont terminés.

Les travaux de génie civil sont terminés et prêts pour la neige. Les plantations d'arbres et buissons seront réalisées fin octobre. Les candélabres doivent encore être installés l'année prochaine.

### Eco-Point de La Cure

La municipalité a décidé de transformer ce lieu de collecte en lieu d'information. Le pilier public à La Cure se situe actuellement sous le poste de douane. Cet emplacement est mal adapté aujourd'hui avec le trafic routier. Il sera déplacé à côté de l'éco-point. Un nouveau panneau d'affichage pour les sociétés et manifestations sera aussi mis en place.

L'éco-point pour les sacs taxés et la benne à verre sera conservé; cependant, la benne à papier-carton sera supprimée. En effet, cette benne col-

lecte environ 400 kg de déchets contre 4'000 kg à la déchetterie grâce au compacteur. Une grande économie sur ce transport peut être faite, sachant que les usagers sont de toute façon obligés de se rendre à la déchetterie pour les autres déchets recyclés. De plus, nous avons souvent constaté des ordures d'autre nature dans cette benne, ce qui, malheureusement, dévalorise le tri sélectif et a fait pencher la balance.

### Route de la Prangine, Chemins des Gentianes et du Piolet

Ces trois routes ont été rénovées cette année. Nous remercions tous les habitants pour leur patience, les travaux étaient très attendus et ont pour certains, nécessités des déviations difficiles voire impossibles durant de courtes périodes. Il reste encore quelques marquages routiers à mettre en place ainsi que le déplacement du panneau « Route de Verdun » sur le chemin du Carroz-Delay (prévu en 2024) !

## En route vers la transition énergétique

La toiture de la salle de gymnastique a totalement été recouverte de panneaux solaires. L'installation fait du sens, sachant que les locaux sont pour la plupart utilisés durant la journée. Une surface de 450 m<sup>2</sup> fonctionne depuis la fin août.

La production d'électricité au mois de septembre correspond à 80 % des besoins du centre communal. Le Centre du Vallon était considéré comme très gros consommateur d'électricité et a quitté cette catégorie grâce à la pose des panneaux solaires. Des améliorations énergétiques au niveau de la consommation d'électricité sont en cours d'élaboration.

La prochaine étape en panneaux solaires sera réalisée au printemps, sur la toiture du bâtiment voirie-service du feu (mai-juin 2024).





## Police des constructions

### Principales prescriptions à respecter lors de travaux dans les zones S (protection des eaux souterraines)



**Carole Morina**  
Conseillère municipale

Dans notre commune, la plupart des zones constructibles se trouvent en zones de protection des eaux souterraines. Ces zones sont répertoriées en trois catégories.

#### **ZONE S1 :**

En règle générale, les travaux en zone de captage S1 ne sont pas autorisés. Seuls les travaux d'entretien de base pour le captage sont acceptés, sans véhicules ou engins motorisés.

- Le stockage de substance ou de liquide pouvant polluer les eaux est strictement interdit.

#### **ZONE S2 :**

- Pas d'atteinte admissible aux terrains de protection : les excavations ne sont pas autorisées.

- Les entreprises doivent prendre toutes les mesures utiles de stockage et de sécurisation des liquides pouvant polluer les eaux, en particulier par des hydrocarbures, afin d'éviter toute pollution accidentelle.

- Les véhicules et engins de chantier doivent être stationnés en dehors de la zone S2 la nuit et le week-end, ou sur des places sécurisées en zone S3 (revêtues ou bacs de rétention

sous les machines). Ils doivent être équipés d'huile biodégradable dans les circuits hydrauliques.

- Du produit absorbant doit être disponible pour parer à toute pollution accidentelle par des hydrocarbures.

- Les éventuelles eaux de chantier polluées ne doivent en aucun cas être infiltrées dans le sous-sol. Les exigences de référence en matière de gestion et de traitement des eaux de chantier doivent être respectées (norme SIA 431 et directives cantonales DCPE 872).

- L'épandage d'engrais de ferme liquide n'est pas autorisé.

- L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite, excepté en agriculture sous conditions (voir liste OFAG en annexe).

#### **ZONE S3 :**

- Les véhicules et engins de chantier doivent être équipés d'huile biodégradable dans les circuits hydrauliques et doivent être stationnés de préférence en dehors de la zone S3 la nuit et le week-end, ou sur des places sécurisées (revêtues ou bacs de rétention sous les machines).

- Du produit absorbant doit être disponible pour parer à toute pollution accidentelle par des hydrocarbures.

- Les éventuelles eaux de chantiers polluées ne doivent en aucun cas être infiltrées dans le sous-sol. Les exigences de référence en matière de gestion et de traitement des eaux de chantier doivent être respectées (norme SIA 431 et directives cantonales DCPE 872).

- L'épandage d'engrais de ferme liquide et les produits phytosanitaires sont autorisés sous conditions (voir liste OFAG en annexe).

- Tous travaux d'excavation doivent faire l'objet d'une surveillance hydrogéologique par un bureau d'hydrogéologues.

#### **Référence :**

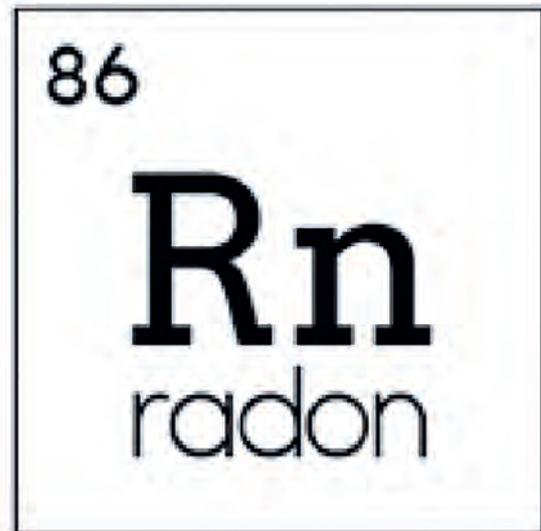
Règlement d'application des zones de protection des eaux souterraines S1, S2 et S3 Edicté par la Direction Générale de l'Environnement (DGE)

#### **Dans quelle zone se situe ma parcelle ?**

[www.géo.vd.ch](http://www.géo.vd.ch) / Thème : eaux et sites pollués / protection des eaux / zone de protection des eaux

#### **Pour tout autre renseignement :**

[constructions@st-cergue.ch](mailto:constructions@st-cergue.ch)



## Le radon: un invité indésirable dans votre maison?



**Valérie Legrand-Germanier**  
Conseillère municipale

Le radon est un gaz issu de la désintégration de l'uranium, lequel est présent partout dans le sol. Il s'accumule dans les tissus pulmonaires et cette irradiation augmente sensiblement le risque de cancer du poumon. En Suisse, 200 à 300 personnes en meurent chaque année. Or le Jura est, avec les Alpes, la région enregistrant la plus forte concentration de ce gaz.

### Un processus sournois

Le radon s'infiltré dans nos maisons à la faveur de ce qu'on appelle « l'effet cheminée » : l'air chaud de la maison monte, ce qui génère un appel d'air par le bas et donc la remontée du gaz.

Le taux de concentration du radon dans une habitation dépend du niveau d'étanchéité entre les locaux et le sol. Les entrées peuvent provenir de fissures, des ouvertures pour les câbles ou encore de la présence de caves en terre battue ou gravier.

### Expérience personnelle

Il y a 13 ans, j'ai fait faire une mesure de radon dans notre maison. Le

seuil de dangerosité était fixé à 1000 Bq/m<sup>3</sup> (le Becquerel est une mesure de la radioactivité). Nos résultats étant légèrement supérieurs à 300, aucune action ne fut nécessaire.

Or l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection a été révisée en janvier 2018 et, si le seuil est toujours identique, le niveau de référence a été fixé par l'OFSP à 300 Bq/m<sup>3</sup> pour les pièces où les personnes séjournent plusieurs heures par jour.

La Direction générale de l'environnement (Canton de Vaud), qui tient un registre de toutes les mesures, nous a recontactés en juillet dernier pour nous recommander d'effectuer une nouvelle mesure de radon et, si nécessaire, de mettre en œuvre des mesures d'assainissement, dont les coûts seront à notre charge.

Cette expérience vous sera peut-être utile. Si vous souhaitez vous assurer que votre logement est sain, n'hésitez pas à prendre contact avec un organisme agréé (voir ci-contre), car il est impossible de prédire quelle maison est concernée sans effectuer de mesure.

## Mesurer le radon:

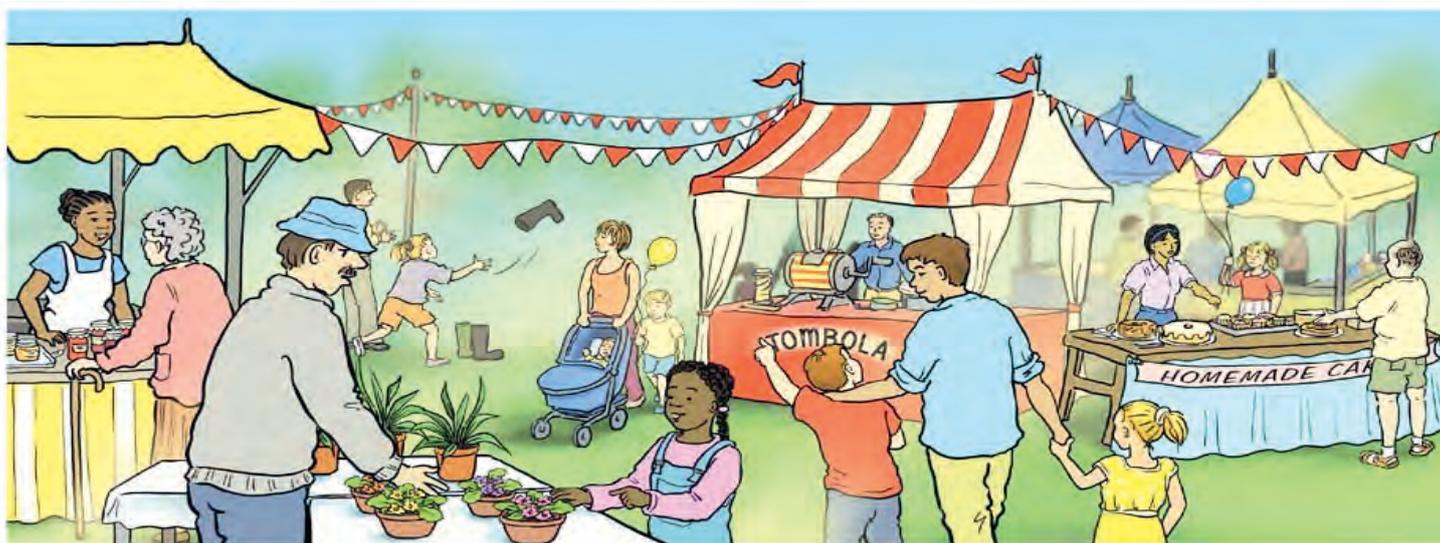
### Qui, comment, combien?

Il est simple et peu coûteux de faire mesurer le radon dans son habitation:

- Il suffit de poser un ou plusieurs petits boîtiers dans des endroits définis par l'expert et de les y laisser 3 mois, durant la période de chauffage. Une mesure coûte normalement moins de 250 francs.
- Vous pouvez faire un pré-test en quelques secondes sur la page web fédérale dédiée, en scannant le QR-Code suivant:



Cette page contient également une liste d'entreprises et organismes agréés pouvant intervenir dans votre habitation.



## Manifestations et événements à venir

Les Z'amis de St-Cergue vous invitent  
à la Nuit des Frissons



**HALLOWEEN**

Samedi 28 octobre 2023 dès 18h00

au tunnel de la route de Guinfard

Chapeau à la sortie

Parking à la déchetterie de St-Cergue



**OUVERTURE DE LA PATINOIRE**  
4 NOVEMBRE



**Vos sapeurs-pompiers recrutent!**

Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de novembre à 19h30  
[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)

**SDIS**  
Nyon-Dôle

Filière de formation pour devenir sapeur-pompier volontaire

**Le recrutement est organisé une fois par an, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de novembre.**

Chaque personne de plus de 18 ans révolus, peut-être candidat pour rejoindre le SDIS Nyon Dôle. Un premier contact pour participer à une séance d'information aura lieu

**le jeudi 2 novembre 2023 à 19h30** à la caserne de Saint-Cergue

**MARCHÉ DE NOËL DE ST-CERGUE**

**SAMEDI**  
25 NOVEMBRE  
11H30 - 18H

**2023**

**DIMANCHE**  
26 NOVEMBRE  
10H - 17H



CENTRE NORDIQUE ST-CERGUE - LA GIVRINE - LA CURE

**RECHERCHE**

Vendeur(se)s de cartes de ski de fond pour la saison d'hiver 2023/2024 (début décembre 2023 à fin mars 2024)

Travail rémunéré

Vous êtes à la recherche d'une activité accessoire, vous aimez le contact avec les gens, vous connaissez la région et appréciez l'hiver... rejoignez notre équipe de vendeurs !



Renseignements  
Commune de Saint-Cergue  
022 360 90 21  
[jmonnard@st-cergue.ch](mailto:jmonnard@st-cergue.ch)

Commune de Saint-Cergue



## Conseil communal du 3 octobre 2023

- **Préavis 08/2023**

Arrêté d'imposition 2024

**Accepté à l'unanimité à 46 voix pour**

- **Préavis no 09/2023**

Révision du règlement et des tarifs sur la distribution de l'eau

**Accepté par 24 voix pour, 17 voix contre, 5 abstentions**

- **Préavis no 10/2023**

Révision du règlement et des tarifs sur l'évacuation et le traitement des eaux

**Refusé par 17 voix contre, 11 voix pour, 18 abstentions**

- **Préavis no 11/2023**

Demande de crédit de CHF 122'373.– TTC pour la fourniture et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment de la voirie et de la caserne du feu

**Accepté à l'unanimité à 46 voix pour**

- **Préavis no 12/2023**

Demande d'engager le montant annuel de CHF 25'074.– sur 10 ans à compter de 2024 jusqu'à 2034 équivalant à CHF 9.– par habitant pour 2'786 habitants au titre de la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante

**Accepté par 42 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions**

- **Préavis no 13/2023**

Demande de crédit d'étude de faisabilité de CHF 42'410.– TTC pour la réalisation d'un nouveau chauffage à distance dans le centre du village

**Accepté par 45 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention**

- **Préavis no 14/2023**

Demande de crédit de CHF 91'000 TTC pour effectuer le contrôle de l'état du séparatif sur l'ensemble des bienfonds situés dans la zone unitaire au centre du village

**Accepté à l'unanimité à 46 voix pour**

- **Préavis no 15/2023**

Demande de crédit de CHF 108'000 TTC destiné à la réfection du sol de la salle de gymnastique du Vallon

**Accepté à l'unanimité à 46 voix pour**

- **Préavis no 16/2023**

Demande de crédit de CHF 100'000 TTC pour financer le fonctionnement des pistes de ski du village pour la saison hivernale 2023-2024

**Accepté par 29 voix pour, 11 voix contre, 5 abstentions 1 récusation**

## Informations pratiques

### Administration communale

Place Sy-Vieuxville 1

Case postale 103

1264 St-Cergue

+41 22 360 1146 (téléphone)

commune@st-cergue.ch (courriel)

www.st-cergue.ch

### Horaires ordinaires :

Lundi: 07:30 à 11:00

Mardi: fermé

Mercredi: 07:00 à 11:00

Jeudi: 13:30 à 18:00

Vendredi: 07:30 à 11:00

### Centre Medical de Saint-Cergue-GHOL

La prise de rendez-vous s'effectue uniquement par téléphone 022 994 65 62

Le secrétariat est joignable tous les matins de 8h30 à 12h00

### Saint-Cergue Actu:

**Rédaction:** Municipalité / A. Perruset / M. Niehaus

**Imprimerie:** Baudat, 1341 L'Orient

**Photos:** libres de droits

**Distribution:** Tous ménages